

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 6 MARS 1797.

De Petersbourg, le 10 Février.

D'après la gazette de cette ville, le second lieutenant Fedolejew a été livré au tribunal criminel civil, pour avoir prêché publiquement la liberté..... Il a été fait une reprimande au maréchal de Suwarow, pour avoir expédié des militaires comme couriers, sans que cet envoi fût motivé par aucune affaire connue. Le général prince Wolkonsky a été également réprimandé pour avoir accordé de la propre autorité un congé à un major. Le lieutenant-général Apraxin s'est trouvé dans le même cas, parcequ'il a expédié un bas-officier avec une mission particulière; ce dernier a été ensuite dégradé, et remis au rang de simple soldat.

Les exercices militaires dureront depuis le 1^{er} Avril jusqu'au 15 de Mai. Les troupes ne camperont que quand les quartiers manqueront; à l'exception de ce cas, les camps seront supprimés à l'avenir, tant pour ménager la santé du soldat, que pour épargner les fraix. — Tous les généraux ont reçu ordre de se rendre à leurs corps; et ils seront tenus de faire immédiatement à S. M. le rapport, tant de leur départ que de leur arrivée. Le général-major Soritsch a été élevé au grade de lieutenant-général; le général-major Scherstuew a été remis en activité, le général-major Proforowskoi a reçu sa démission. Le lieutenant-général Viomenil sera compris parmi le corps du Prince de Condé. Plusieurs militaires ont été exclus du service pour des négligences et autres fautes de cette nature; 424 bas-officiers du régiment des Gardes de Preobalch, ont été nommés enseignes de l'armée.

Du 13 Fév. — Les fêtes du couronnement à Moscou dureront environ trois semaines. L'Empereur fera ensuite un voyage dans l'intérieur

de ses états; S. M. se propose de renouveler tous les ans cette tournée dans les autres parties de son empire.

De Berlin, le 25 Février.

La Princesse héréditaire de Hesse-Cassel restera encore ici avec son époux jusqu'à la fin d'Avril; S. A. S. le Landgrave partira au premier jour.

M. d'Alopeus, ministre d'Etat Russe, est attendu de Hambourg dans notre ville, où il fera, dit-on, quelque séjour.

Le prince de Broglie, fils du maréchal de ce nom, a reçu du Roi une riche prébende dans la partie de la Pologne récemment échue à la Prusse.

De Vienne, le 26 Février.

S. M. l'Empereur, accompagné de S. A. R. l'Archiduc Charles, a visité, le 22 de ce mois, les prisons militaires de cette résidence; cette visite a été signalée par différens actes de bienfaisance.

Le même jour, la sentence prononcée contre quatre traîtres ou criminels d'Etat, eut son exécution. Voici les noms de ces coupables: Jean Muller, ci-devant syndic de la petite ville de Knittelfeld en Styrie; George Durenbock, ci-devant commis à l'administration des domaines à Freyenstein en Styrie; Ignace Menz, docteur en médecine; et Thomas Scedel, ci-devant instituteur chez un négociant. Les premiers sont condamnés à 30 ans de prison au second degré, et le quatrième à 20 années.

S. M. a établi un nouveau système de justice criminelle dans la Gallicie Occidentale. Elle y a institué trois tribunaux criminels, l'un à Cracovie, l'autre à Lublin, et le troisième à Sandomir. Elle a donné à chacun de ces tribu-

naux deux assesseurs hommes de probité et d'honneur.

De Milan, le 25 Février.

Bien des personnes regardent la paix avec le Pape comme conclue, tandis que d'autres soutiennent le contraire. Le général Buonaparte se trouvoit le 19 à Tolentino, où le cardinal Mathei, Monseigneur Galeppi, le prince Braschi et le marquis de Massini devoient aussi se rendre pour la tenue d'un congrès, dans le cas que le Saint-Siège voulût remplir préalablement les conditions de l'armistice conclu antécédemment, et renvoyer le général Colli, ainsi que les officiers autrichiens, émigrés etc.

Il est arrivé ici ces jours derniers de la France, environ 15 mille hommes de très belles troupes, et fort bien vêtues. Les généraux Bernadotte et Delmas se trouvent aussi dans notre ville.

L'on mande de Ferrare, que le capitaine de la frégate la *Sybilte*, qui commandoit la flotille sur le lac de Garda, s'est rendu dans cette ville par ordre du commandant en chef. Il est maintenant occupé à armer sur le Pô des bâtimens, tant à rames qu'à voiles, qui porteront des canons de 6 à 20 livres, et qui sont destinés à agir dans la mer Adriatique. Une pareille disposition ne peut être vue de bon œil par les Vénitiens.

Il a été publié le 11 à Ancône une proclamation du général Buonaparte, dont voici la substance: „La ville d'Ancône et les villages qui en dépendent, seront administrés par une municipalité, composée de 15 membres. Cette municipalité sera divisée en tribunal de police, tribunal de commerce, tribunal d'approvisionnement, tribunal militaire et tribunal de salut public. Toutes les autorités, sous quelque dénomination que ce soit, cesseront leurs fonctions 24 heures après la publication de la présente, et remettront leurs registres à la municipalité. Toutes les loix existantes subsisteront provisoirement. La municipalité fera prêter serment de fidélité à tous les membres des juridictions qu'elle installera. Elle prêtera elle-même serment à la république française, lors de son installation (le 12) entre les mains du général français la Salcette.

Il a été aussi établi une municipalité à Mantoue, qui a déjà publié différens édits pour la reorganisation de cette ville.

Extrait d'une lettre de Treviso, du 20 Février.

S. A. R. l'Archiduc Charles, après avoir passé en revue toutes les troupes et donné les ordres nécessaires, est retourné le 16 à Udine, d'où

S. A. s'est mise en route pour Vienne. Jusqu'au retour de ce prince, les troupes impériales garderont leur position sur les deux rives de la Piave, en étendant leurs avant-postes jusqu'aux portes de notre ville. Les français se sont concentrés dans les environs de Castelfranco, et ils sont occupés dans ce moment à élever des retranchemens devant cette ville.

Extrait d'une lettre de Brionne, du 7 Février.

L'alliance de notre république avec l'Espagne n'a pas encore beaucoup nui à l'Angleterre. Probablement elle ne le fera pas dans la suite; et la rupture des cours de Madrid et de Londres sera plus éclatante par la forme que par les effets. La marine espagnole est inactive; et les officiers montrent en toute occasion beaucoup de répugnance à agir dans cette guerre. Le courrier d'Espagne vient encore de nous apporter des nouvelles bien fâcheuses pour le commerce de Cadix. Les Anglois ont pris en très peu de tems 9 bâtimens richement chargés, dont trois ont été conduits à Gibraltar, et six à Lisbonne. Parmi ces derniers se trouve un navire de la compagnie des Philippines, nommé la *Conception*, venant de Manille, avec un chargement considérable de Mouffelines. C'étoit un excellent voilier, qui arrivoit, pour la seconde fois, à la fin du neuvième mois après son départ de Cadix. Toutes ces captures se font à 15 ou 20 lieues du port, par deux ou trois frégates angloises, tandis que l'escadre espagnole, tant frégates que vaisseaux, reste mouillée dans la baie: cependant nous n'osons nullement croire, ce qu'on prétend dans une lettre de Cadix du 24 Janvier, en parlant de la prise de la *Conception* et de celle de 4 autres bâtimens, qui venoient de la Havane, de Buenos-Ayres, et de la Trinité; savoir, que le gouvernement espagnol auroit répondu officiellement aux réclamations du commerce, „qu'il ne lui seroit accordé aucun convoi, parceque les vaisseaux de guerre étoient destinés à des opérations politiques et d'une importance majeure.”

Suite de Paris, du 25 Février.

On avoit répandu le bruit qu'il existoit quelques divisions entre les généraux Buonaparte et Berthier. Ce dernier les dément aujourd'hui par une lettre dans laquelle il déclare que l'ennemi la plus entière, l'amitié la plus constante les unit entre eux; que les généraux & les soldats de cette armée ne composent qu'une même famille.

Une lettre interceptée a fait connoître que le dépôt de lettres relatives à la conspiration étoit chez une religieuse, faubourg St.-Marceau. On les y a saisies, et elles ont répandu un

grand jour sur cette conspiration, dont les agens, tant chefs que subalternes, sont extraordinairement nombreux. (*Journal des Hommes Libres*).

Un des coryphées de la révolution me demandoit un jour comment il pourroit être immortel? Ce seroit, lui répondis-je, en ajoutant à votre vie celle de tous ceux que vous avez tués. (*Feuille du Jour*).

Le jour que l'incendie éclata dans la rue Saint-Roch, Abolin se trouvoit parmi les spectateurs. On lui présenta un seau, en l'invitant à se réunir à ceux qui cherchoient à arrêter le progrès des flammes. Je ne viens point ici pour cela, dit Abolin. — Pourquoi donc? — Pour soumissionner les décombres. (*Ibid.*)

Les jacobins traduits devant la haute cour de justice ont montré dans les premiers débats, beaucoup d'audace; plusieurs ont refusé de répondre, quand on leur a demandé leurs noms, en disant qu'ils ne répondroient que devant leurs juges naturels: ils ont argué de prétendus vices de la procédure, et même de la précipitation qu'on met à les juger; (leur affaire ne dure que depuis neuf mois). Gracchus Babouf a fait une sorte de plaidoyer dans ce genre; on a eu la patience de l'écouter et on a passé outre. Les accusés sont sortis deux fois de la séance en chantant des airs qu'ils appellent républicains. L'accusateur public, Vieillard, montre beaucoup d'énergie.

Le *Grondeur* révoque en doute l'existence du projet d'un superbe banquet civique de 5 à 600 personnes. Cela ne se peut, dit-il, parcequ'il y auroit indécence, outrage, scandale, cruauté; parceque trop de gens mangeroient leur pain sec à la fumée du rôt; parceque dix mille rentiers iroient se jeter dans la Seine.... Ni le directoire, ni les conseils, ni les ministres ne doivent ignorer qu'au moment même où le Luxembourg passe dans beaucoup de bouches pour un nouveau Trianon, les filets de Saint-Cloud sont appelés *le boudoir des rentiers*. Cette anthithèse est terrible.

Le Rédacteur de la *Quotidienne* en parlant des derniers succès de Buonaparte en Italie, fait cette exclamation: Es-tu un ange, un homme ou un esprit infernal? Réponds-moi? faut-il se réjouir ou pleurer de tes conquêtes? tandis que nous cherchons à pénétrer cette énigme plus effrayante que celles du Sphinx, et que nous nous efforçons de lire dans l'avenir le dernier chapitre des sanglantes annales de la guerre, le fleau de Dieu s'avance vers la ville sainte; il n'est plus d'Horatius Coclès, ni de Manlius Torquatus pour arrêter les nouveaux ennemis de

Rome; le capitolé n'est plus qu'une église où des vierges timides lèvent des mains tremblantes vers le ciel; Rome n'a plus d'arme que la prière, et de rempart que cette foule de femmes, de vieillards et d'enfans qui invoquent la clémence du vainqueur. Autrefois, pour assurer les derrières des armées, on brûloit, on ravageoit les campagnes, Buonaparte s'est contenté d'y placer les droits de l'homme; l'anarchie est devenue l'auxiliaire des républicains; les habitans des rives du Pô ont bu dans la coupe de l'égalité, et ils se sont enivrés des fureurs de la guerre et de la révolution. L'Italie a cru voir de nouveaux Vandales; le pasteur de Mantoue fuit les bords qui l'ont vu naître, et le souffle de la discorde a desséché le laurier sur la tombe de Virgile. Quel est l'homme, quel est le Dieu qui est appelé à réparer tant de maux?... L'archiduc Charles est maintenant à la tête des armées d'Italie; l'élite des troupes françoises et autrichiennes se sont abandonnées sur le Rhin, pour aller se mesurer en Italie: tout ce que la guerre a produit de grand, de courageux, de magnanime, va combattre en Italie; tous les regards de l'Europe sont là; les deux plus grands capitaines de ce siècle vont paroître sur le même champ de bataille: Qui l'emportera d'Hector ou d'Achille? Tous les esprits restent dans l'attente: Que de sang doit encore couler!,,

Il y avoit au bas d'une des dernières lettres de Buonaparte une apostille, où il se plaignoit, en termes fort amers, de la conduite du général Willot, qui avoit, disoit-il, fait incarcérer, à Marieille, un officier supérieur de son armée. Le Directoire avoit eu la prudence de la supprimer lors de la publicité qu'il donna à la dépêche de Buonaparte; mais une édition faite en Italie, n'a pas eu ce ménagement, et lettre et apostille, tout a été rendu public. Le général Willot, entre les mains duquel est tombé un exemplaire de cette dénonciation, s'est empressé de répondre à son jeune collègue, qu'il trouvoit fort étranges les plaintes adressées par lui au Directoire exécutif; et qu'il avoit eu d'excellentes raisons pour en agir, comme il avoit fait, à l'égard de l'officier que Buonaparte prenoit sous sa protection. „Je ne vous envie point, lui écrit-il, le rôle brillant qui vous est échu en partage; laissez-moi remplir ici le rôle utile dont je suis chargé. Vous repoussez les ennemis de Pétrar, et je réprime ici les anarchistes qu'une fausse sécurité pourroit rendre aussi redoutables.“ Le général Willot termine la lettre en observant à Buonaparte que la contenance ferme qu'il déploie contre l'anarchie, a fait fuir plusieurs terroristes en Corse, où ils trouvent un asyle sûr, grâces à l'influence de lui, Buonaparte; il ajoute que la dénoncia-

tion ayant été rendue publique, il a cru devoir donner à la réponse la même publicité.

De Lemmarae (en Fife) le 19 Février.

Il avoit été d'abord résolu d'admettre à l'organisation de la bourgeoisie armée un cinquième des orangistes; mais comme on leur attribue exclusivement la dernière insurrection, ils viennent d'être exclus, et ceux qui étoient déjà organisés vont être désarmés.

L'administration provinciale vient d'autoriser la cour de justice à traduire devant elle les personnes qui ont été arrêtées dans cette insurrection. On voit actuellement la fuite de la liste des détenus; on y remarque le nommé Johan Christoffel Sperling, qu'on dit avoir représenté le Stadthouder. Un autre qui étoit blessé n'a pas voulu permettre qu'on le pansât, ni qu'on arrêtât le sang; il est mort en prison, en criant: *Vive pourtant le prince d'Orange!*

De Bruxelles, le 25 Février.

Une colonne de l'armée de l'intérieur, que l'on dit forte de 12 mille hommes d'infanterie et de 2 mille de cavalerie, passera dans les premiers jours de Mars par les Ardennes et les environs de Luxembourg, se dirigeant vers le Rhin. Ces troupes sont destinées à remplir les vuides occasionnés dans le centre et l'aile gauche de l'armée de Sambre et Meuse, par le départ de différens corps pour l'Italie. Tous les officiers absens de leurs corps respectifs ont reçu l'ordre de retourner à leurs postes aux armées du Rhin avant le 15 Mars; on en conclut que les généraux républicains ont le dessein d'ouvrir la campagne de bonne heure. — Le général Hoche qui étoit attendu le 19 à Luxembourg, n'y étoit point encore arrivé le 20.

Les lettres de Dunkerque portent que deux cutters anglois se sont emparés à l'entrée de la rade de ce port, d'une chaloupe canonnière toute armée et équipée. L'on travaille encore à un armement à Dunkerque, mais d'une manière si foible, que l'on s'aperçoit aisément que le gouvernement a perdu le goût des descentes.

Les dragons et les chasseurs à cheval, cantonnés dans les environs de cette ville, sont presque toujours en campagne pour des expédi-

tions qui consistent à exécuter militairement des villages et de malheureux paylans, qui n'ont pas fourni au terme prescrit, leurs taxes en grains, avoines et fourages que l'on exige d'eux gratuitement pour les armées du Rhin. Partout on forme des magasins du produit de ces réquisitions; et on les expédiera pour les armées à mesure qu'elles en auront besoin. L'on sent combien ces mesures ordonnées chaque jour au nom de l'égalité et de la liberté, aliennent de plus en plus les esprits.

L'invitation faite aux jeunes gens de la Belgique et du pays de Liège de se présenter pour servir dans l'artillerie, ne produira pas beaucoup d'effet; du moins l'empressement d'aller combattre contre des parens et des amis, ne s'est encore manifesté que d'une manière très peu sensible.

Le nombre des citoyens qui se sont fait inscrire sur les registres civiques, ne s'élève encore qu'à 1200. Il y a dans cette ville environ 9000 habitans qui ont les qualités requises pour voter aux assemblées primaires. D'après cette disproportion, l'on peut juger si c'est le vœu général qui se manifestera par la pluralité dans ces assemblées.

Depuis un mois, le tribunal criminel n'a point tenu de séance, et cependant les crimes se multiplient de la manière la plus effrayante. Un nouvel assassinat a été commis, ces jours derniers dans la cente Ten-Bever, canton de Grimberghe; le censier, nommé Van-Hamme, vieillard respectable, de près de 80 ans, a été barbarement massacré; son fils a été blessé, et on craint qu'il n'en meure. Les assassins étoient, dit-on, au nombre de 15 ou 16; ils paroissent faire partie de la bande connue sous le nom de *gardeurs*, qui commence à répandre de nouveau la terreur dans les campagnes.

On a célébré ici, le 23, la prise de Mantoue. Les militaires et les autorités constituées se sont rendus au *Temple de la Loi*, au bruit du canon. Le général Songis a prononcé un discours; le citoyen Barasin, employé dans les bureaux de l'administration centrale, en a prononcé un autre. Il y a eu ensuite un dîner de 200 couverts. Les habitans n'ont pris aucune part à cette fête.

*** Pénéré de la plus vive douleur, je fais part à vous mes bons amis, que ma très chère & bien aimée Eouse m'a été enlevée hier dans sa trente-unième année, par une hydropisie de poitrine, venue à la suite d'une couche qui a eu lieu le 3 Janvier. Cette bien aimée Eouse est passée de cette vie à une meilleure dans la plus parfaite tranquillité d'ame, après avoir payé son tribut à ce monde par neuf enfans à qui elle a donné la vie. Je la recommande à votre bon souvenir, & vous prie de vouloir bien prendre part à ma douleur, sans faire de complimens de condoléance.*

Francfort, le 4 Mars 1797.

Jean Gotthard Maas.